



ECOLE RENE CASSIN

COMPTE RENDU DU 1^{er} CONSEIL D'ECOLE DU 16 NOVEMBRE 2009

Présents : **Enseignants :** Mme Denis-Vitric, Mme Roubaty, Mme Fillieux, Mme Brookman, Mme Laissac, Mme Gauchiran, M. Ginabat, M. Parraguette
Représentants FCPE des parents d'élèves : Mme Vézia, Mme Guéritte, Mme Williams, M. Zaccariotto, M. Noury
Représentants de la mairie : Mlle Lombard

Excusés : **Représentants FCPE des parents d'élèves :** Mme Desclaux, M. Salmon
Représentants du CLAE: Claudine Degobert
DDEN : Mme Reynaud
IEN: Mme Espécié

A/ Installation et attribution du Conseil d'école:

La Directrice présente les attributions du conseil d'école: Il a pour vocation de voter le règlement intérieur, d'adopter le « projet d'école » et d'aborder les thèmes de la vie dans l'école pendant le temps scolaire et entre midi et 14 h. Le président est le Directeur d'école, Mme Denis-Vitric.

Il est composé des enseignants, du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN), de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN), de la mairie, du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté), des représentants de parents d'élèves.

Les parents élus titulaires sont habilités à voter et à intervenir en conseil d'école: cette année, il s'agit de M. Noury (Tête de liste), M. Zaccariotto, Mme Williams, Mme Vezia, M. Salmon, Mme Guéritte, Mme Desclaux.

L'équipe enseignante se compose comme suit:

- Mme Roubaty : CP (25)
- Mme Laissac : CE1 (23)
- Mme Brookman (22) et Mme Denis-Vitric (23) : CE2 (Mme Boudet intervient le mardi pour assurer la décharge de la directrice)
- M. Parraguette (27) : CM1;
- Mme Fillieux (30) : CM2;
- Mme Gauchiran (12) : CLIS.

Une enseignante remplaçante (ZIL), Mme Mairesse, est rattachée à l'école mais intervient dans une zone de remplacement qui va au-delà de L'Isle-Jourdain.

M. Ginabat : Maître animateur langage, s'occupe des primo-arrivants et des gens du voyage; il peut intervenir sur Ségoufielle, mais l'enveloppe des frais de déplacement attribuée pour l'année ne lui permettront bientôt plus d'aller dans ce secteur.

Mme Gissot est Auxiliaire de Vie Scolaire Individuelle (AVSI), elle s'occupe de 2 enfants en particulier. Brigitte Héron est Auxiliaire de Vie Scolaire Collective (AVSCO) pour la classe de CLIS.

Mme Albanez est Employée de Vie Scolaire (EVS), elle aide la directrice pour certains travaux administratifs, gère des ateliers en informatique, gère la bibliothèque. Ayant déjà travaillé comme EVSI, elle décharge Mme Gissot pour un 3ème enfant de CM1 (3 h par semaine).

Le RASED est composé de Mme Avril, maître E, qui s'occupe des enfants en échec scolaire, et d'une psychologue, Mme Sauvage, à mi-temps sur l'Isle Jourdain (et à mi-temps sur Samatan). Le poste de maître G (psychomotricien) n'est toujours pas pourvu.

B/ Vote du règlement intérieur :

Plusieurs modifications vont être apportées au règlement intérieur, pour évoquer :

- les règles de diffusion des documents émis par les associations de parents d'élèves,
- l'interdiction d'apporter des instruments électroniques (jeux et musique, ex: consoles, MP3),
- les horaires de l'aide personnalisée de 11h45 à 12h15,
- les règles sanctionnant les mauvais comportements des élèves

La Directrice demande aux parents de bien vouloir justifier toute absence d'un élève par un petit mot ou un coup de téléphone, même s'il n'y a pas de certificat médical. En effet, à partir de 4 jours et demi par mois d'absence non justifiée, un dossier est désormais réalisé à l'attention de l'inspection d'académie.

Le nouveau règlement est approuvé par vote et sera distribué à chaque élève dans le cahier.

C/ Coopérative scolaire :

Le nouveau mandataire pour la gestion des comptes 2009/2010 est Mme Gauchiran.

L'école ne pourrait pas fonctionner sans cette coopérative qui sert à gérer le financement des sorties, voyages, séances de cinéma, participation aux journées musicales de France (JMF), ...

La coopérative est alimentée par l'argent des ventes de gâteaux, par une partie de la vente des photos de classe et par la participation annuelle des parents. La coopérative ne fait pas de bénéfices, l'argent non dépensé est utilisé pour l'achat de petit matériel.

La Directrice rappelle que la participation des parents est très importante bien que pas obligatoire, avec la possibilité de payer en plusieurs fois.

D/ Présentation du CLAE :

La nouvelle Directrice du CLAE est Claudine Degobert.

Le CLAE fonctionne de 7h30 à 8h35, de 11h 45 à 12h45 et de 16h45 à 19h pour 16 € par mois.

A ce jour, il y a :

- 45 enfants inscrits le matin avec 3 animateurs plus la directrice; activités calmes proposées: lecture, ... ;
- 125 enfants inscrits à midi avec 4 animateurs plus la directrice; activités proposées: sports, jeux, ... ;
- 60 le soir, avec 3 animateurs plus la directrice; activités proposées: sports, jeux, goûter, ...

La commande des repas de la cantine se fait, une seule fois par semaine, le mardi. Tout repas commandé est dû, sauf en cas de maladie sur présentation du certificat médical. Les inscriptions doivent donc être communiquées directement à la Directrice du CLAE **une semaine à l'avance.**

Le soir (excepté le vendredi) de 18h à 18h30, une séance d'étude est proposée aux enfants. Le personnel du CLAE n'est pas formé et n'est pas en nombre suffisant pour assurer un contrôle des devoirs réalisés. Il est donc rappelé que **les parents doivent toujours vérifier ce qui a été fait par leurs enfants.**

E/ Projet d'Ecole et de classes 2007-2010 :

L'intitulé du projet d'école est : « Ecritures et Citoyenneté », et ses axes prioritaires sont :

- Développer les différentes formes de l'écrit : l'écrit littéraire, corporel, scientifique, personnel, poétique, plastique et écrit d'images.
- Partager les différentes formes de l'écrit : lieu d'exposition, tutorat, relations privilégiées grands et petits.
- Conserver une trace personnelle des moments de vie à l'école : carnets d'observations, de croquis, d'expériences, de littérature, artistiques et carnet éco-citoyen.

Les projets de classe sont consultables par tous les parents qui le souhaitent. Pour 2009-2010, l'avenant à ce projet d'école n'est pas encore rédigé mais il concernera le projet Jazz-Lib auquel participent toutes les classes de l'école.

F/ Manifestations diverses :

- A Noël, la mairie offrira un goûter aux élèves;
- Comme chaque année, l'école participera au carnaval;
- Cette année toute l'école va participer à un projet d'écriture musical avec l'association JAZZ-LIB:

Les intervenants, M. Merville et M. Chabot, aideront chaque classe à mettre en musique des textes écrits par les élèves dans leur classe sur un thème commun, le cirque. Ces textes seront mis en scène et présentés lors de la **fête de l'école (18 juin 2010)**. Un album sur CD sera enregistré et donné à chaque élève.

Un tel projet a déjà été réalisé l'an dernier à l'école Paul Bert. Il est gratuit pour l'école, les intervenants trouvant eux mêmes le financement . La mairie de L'Isle-Jourdain subventionne ce projet. Le projet est maintenant en attente de l'agrément de l'académie.

- Les classes de Mmes Roubaty, Laissac et Brookman participeront aux " Ecoles qui chantent ": Un rassemblement d'enfants de plusieurs écoles qui interprètent des chants devant un public, l'objectif étant de chanter et de s'écouter chanter.

- Toutes les classes de l'école participeront également à des séances de cinéma avec Ciné32, aux Journées Musicales de France (JMF)

- Certaines classes participeront à Jorn en Oc (manifestation organisée par les conseillers pédagogiques en occitan, Mrs Castanet et Espinasse, avec l'aide de subvention du conseil Général qui prend en charge une partie des transports) sur le thème des danses et chants occitan.

- La classe de CLIS travaillera sur 2 projets:

Un projet départemental d'art visuel, " Nos préférences à nous", avec les cycles 2 et 3: Trois artistes plasticiens de « L'atelier des berges du Gers » (atelier.abg@free.fr) présenteront des oeuvres dont les élèves s'inspireront pour produire, en 2 dimensions, à partir de collage et de peinture. Ce travail sera exposé dans différents lieux du Gers (Auch, Samatan, Flaran,...) en mai -juin. Et un projet avec la maison de retraite de l'Isle Jourdain sur le thème de "l'école d'autrefois".

- Les classes de Mmes Denis-Vitric, Laissac, Gauchiran et M. Paraguet, feront un voyage de 3 jours en montagne à Arreau, au mois de mai. Le prix est de 169 € par élève, duquel seront déduits les 810 € rapportés par les ventes de gâteaux à la foire de la St Martin (soit 9.6 € par élève). Au programme de ce voyage, promenade en forêt, veillée contée, visite de site naturel, et au choix, visite d'une exploitation agricole (chèvrerie), ou d'un musée de la mine ou d'une volerie d'aigles.

La question des voyages sera étudiée dès cette année pour que les enfants de l'école qui n'ont pas encore participé à un voyage puissent partir l'an prochain.

G/ Salle informatique :

La salle informatique est maintenant opérationnelle avec la connexion internet. Il reste à installer l'imprimante et quelques logiciels. Les CM2, qui ont un ordinateur dans la classe avec internet, pourront passer le Brevet Informatique et Internet (B2i).

La Directrice remercie la mairie qui vient de doter l'école de 3 ordinateurs supplémentaires.

H/ PPMS :

Le plan sera actualisé avec les noms des nouveaux enseignants.

M. Hatry assure que le matériel manquant sera bientôt en place.

G/ La grippe H1N1 :

Des distributeurs de savon liquide ont été installés, ainsi que des poubelles à pédales. Des masques sont disponibles. Les consignes, très contraignantes, de lavage des mains avant chaque entrée en classe sont respectées. Une chaîne de communication a été mise en place. Les parents doivent informer les enseignants au plus vite, dès qu'un cas est avéré.

I/ Questions aux enseignants :

Q1 : Point sur les effectifs: hormis les classes de CM1 et CM2 dont nous sommes conscients de l'historique, les classes de CP et de CLIS nous semblent très chargées (27 élèves et 13 élèves) pourquoi?

Après quelques départs les CP sont à 25; la CLIS est à 11 après intégration à temps plein d'un élève en CE2.

Q2 : Depuis la réorganisation du début d'année, quel est le fonctionnement du RASED cette année pour le secteur de L'Isle Jourdain et pour le département du Gers? Y a-t-il des enfants qui ont reçu un avis favorable pour une AVS mais qui n'en ont pas?

La situation est plus que jamais critique. Sur l'Isle Jourdain, le bureau du RASED est rattaché à Lucie Aubrac. Mme Avril vient tous les mardis, elle privilégie le travail de groupe et les cycles 2. Sur René Cassin, 10 enfants sont suivis. L'an dernier, elle intervenait sur toutes les écoles du secteur de l'Isle Jourdain (Encausse, Monbrun, Monferans Saves, Lias, Pujaudran, Ségoufielle). Cette année elle s'occupe prioritairement de l'Isle Jourdain car ses frais de déplacement sont très peu pris en charge. La psychologue reçoit les parents, fait les bilans et comptes rendus.

Q3 : Quel est le fonctionnement de l'aide personnalisée cette année? Quel est le bilan d'un point de vue scolaire et d'un point de vue fatigue de l'enfant (voire de l'enseignant)?

La FCPE souhaite rappeler sa position quant à l'aide personnalisée :

Les modalités d'application actuelles ne sont pas satisfaisantes pour le rythme de l'enfant. En laissant libre choix à chacun, la FCPE attire la vigilance des parents sur ce système.

D'autre part, la FCPE souhaite vivement que les 2 heures d'aide personnalisée soient de nouveau attribuées à l'ensemble des élèves dans le cadre de l'enseignement traditionnel.

L'aide personnalisée n'est pas obligatoire pour les enfants, elle est soumise à l'approbation des parents. Elle est organisée tous les jours de 11h45 à 12h15 qui est le seul moment pratique permettant de tenir compte des horaires des bus, de la cantine, des associations culturelles et sportives, ... Elle n'est pas destinée à traiter l'échec scolaire mais seulement à apporter une aide ponctuelle sur des sujets pertinents.

Q4 : Évaluation CE1-CM2: Les dates et les modalités des évaluations seront-elles identiques à l'année dernière?

Aucune information à ce jour. Les enseignants de l'école qui ont utilisé un logiciel syndical pour rendre les résultats l'an passé, n'ont toujours pas été indemnisés (comme prévu) par l'inspection académique.

Q5 : Lors du dernier conseil d'école, il a été évoqué l'aménagement de zone balisée dans la cours afin de mieux répartir les activités. Cette organisation est-elle reconduite ? Nous avons suggéré que l'aménagement puisse être pérenne : marquage au sol, bancs, table. Est-ce que cela a été demandé ?

Le sujet n'a pas été encore abordé cette année, la rentrée s'est bien passée. L'idée reste intéressante.

Q6 : Y a-t-il des projets que les enseignants souhaiteraient faire émerger et pour lesquels ils auraient besoin d'un soutien particulier notamment financier ?

Les soutiens financiers sont toujours les bienvenus. Les ventes de sapin pourraient être organisées devant chaque école.

Q7 : Souhaitez-vous que soit réalisé une kermesse ou une fête commune des écoles de l'Isle, ou les deux ?

Oui, à la condition que ce soit pendant le temps scolaire. Les enseignants peuvent aider mais ne peuvent pas tenir les stands et donc, si une kermesse se fait à l'école, elle ne pourra avoir lieu que s'il y a suffisamment de parents volontaires pour l'organiser.

Q8 : Seriez-vous d'accord pour participer à un « printemps du livre » : c'est une convention avec un éditeur (ou par le biais d'un libraire) qui veut que, pour chaque livre acheté par une famille, un livre est offert à l'école ?

Idée intéressante, connue des enseignants; la proportion de livres offerts n'est cependant pas de 1 pour 1.

Q9 : Envisagez-vous de fêter le 20^{ème} anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant ? Si oui comment ?

Le sujet sera abordé via les magazines auxquels les classes sont abonnées et selon les documents fournis par l'académie.

Q10 : La FCPE souhaite que l'obligation de ceinture de sécurité dans les bus de transport des enfants soit systématiquement exigée lors de la commande de transport pour les sorties scolaires. Pour information, la même demande a été faite auprès de Gérard PAUL lors de la commission Transport du Conseil Général.

Les bus les plus récents sont équipés (cela devient obligatoire), et la demande est faite régulièrement.

Q11 : La FCPE a créé une commission "intégration au collège" (animée par N. Fraresso). L'objectif de cette commission est :

- de recréer le lien avec le collège et de remettre en place des pratiques d'échanges plus réguliers entre les CM2 et le collège ;

- de mener une réflexion sur la nécessité de créer des passerelles entre primaire et collège.

Les enseignants de CM2 qui souhaiteraient y participer sont les bienvenus.

Des passerelles existent déjà, Mme Fillioux se mettra éventuellement en relation avec Mme Fraresso.

J/ Questions pour la mairie:

Q1 : Lors du dernier conseil d'école une solution semblait envisageable pour que l'inscription au centre de loisir puisse se faire via le CLAE. Est-ce que cette solution est aboutie?

Non abordée malgré l'insistance des représentants des parents qui demandent au minimum que les fiches d'inscriptions vierges et les dates limites d'inscriptions soient disponibles à René Cassin, comme elles le sont à la maternelle Anne Franck!

Q2 : Peut-on faire un point sur les travaux effectués, à effectuer ? Plus généralement Y a-t-il un plan de rénovation des locaux de la partie "ancienne", CLAE et cantine inclus ?

Les importants travaux d'huissierie seront redemandés pour le prochain budget. Pas d'autres travaux prévus pour l'instant.

Q3 : Concernant la sécurité aux abords de l'école nous avons constaté un certain nombre d'améliorations en cours d'année, amélioration du « dépose minute », bateau au passage piéton, présence d'un agent de la mairie le matin et d'un policier municipal devant le Clos fleuri. Comment est prise en compte la sécurité des écoles dans le cadre du nouveau PDU?

Non abordée.

Q4 : Nous avons suggéré que l'aménagement des zones de la cours de récréation puisse être pérenne : marquage au sol, bancs, table. Est-ce que cela a été prévu demandé ?

Voir Q5 aux enseignants.

Q5 : Quelles sont les mesures prises au niveau du CLAE et de la cantine par rapport à la grippe A/H1N1?

Les mêmes consignes de lavage des mains sont appliquées. Des pictogrammes ont été apposés sur les portes et les points de lavage des mains.

Les représentants des parents d'élèves